

QUESTIONS RP LOGISTIQUE DU 8 NOVEMBRE
2022

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1 - Combien de salariés ont travaillé de nuit au-delà de leurs horaires habituels (Hors travailleurs de nuit) ?

Réponse direction :

SITE	Nb Salariés
LOGISTIQUE	22

2 - Quels sont les services concernés par des modifications d'horaires par rapport au projet d'harmonisation ? Quels sont ceux, où l'harmonisation des horaires est déjà mise en place ?

Réponse direction : les secteurs concernés sont la préparation de commandes et l'expédition.

3 - Nous vous demandons les organisations de travail des différents services sur le site de la S46 à la S49.

Réponse direction : Organisations de travail habituelles pour tous les secteurs de la semaine 46 à 49.

4 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires.

Effectif fin octobre 2022 :

Contrat à Durée Indéterminée	231
Suspension de contrat	7
Intérimaires	6
TOTAL	244

5- La CGT vous demande l'effectif actuel du site sur le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} collège.

Effectif fin octobre 2022 :

EMP/OUV	185
T.A.M.	39
CADRE	7
TOTAL	231

6 - La CGT vous demande quelle est votre vision sur la moyenne des compteurs à la fin du mois en cours.

Réponse direction : A fin novembre, la moyenne des compteurs sera aux alentours de 0

7 - Les salariés des services périphériques (expédition, ...) demandent à faire des journées de travail, de 6h minimum.

Réponse direction : Il n'y a pas d'obligation à garantir 6h de travail. Toutefois, nous allons veiller à la rotation des personnes concernées.

Commentaire CGT : Il n'est pas normal d'imposer aux salariés de faire des journées de moins de 6h de travail. La hausse des énergies (ex : gasoil) à un coût important dans le budget d'un salarié à la fin du mois !

La direction doit tenir compte des contraintes liées à la hausse des énergies et doit donner des consignes claires aux managers et chargés de progrès afin de garantir un minimum d'heures travaillées dans une journée.

8 Les salariés demandent des explications sur la panne informatique qui a duré plusieurs jours.

Réponse direction : Cette panne fait suite à une mise à jour technique du WMS avec un passage sous Windows 2019 qui a eu lieu le WE du 22/23 Octobre. La panne informatique n'a pas impacté aucun secteur hormis l'expédition pour qui l'impression des BL n'a pas été disponible sur la journée du 24/10 uniquement. Les 2 applications (WMS et Versa) n'arrivent plus à communiquer. L'application du correctif en production se fera au mieux le WE du 19/20 Novembre. Concernant le problème de la panne Versa, l'info a été faite en hebdo S44.

Commentaire CGT : La mise à jour a été effectuée un week-end, en réalisant des tests uniquement sur la réédition d'étiquettes déjà enregistrées et non sur des palettes physiques. La panne Versa va donc durer 1 mois sans intervention et sans contrôle des palettes envoyées chez les clients !!

Environ 15000 palettes seront donc livrées sans vérification représentant des milliers de colis !!!

Pour mémoire des lettres de rappel des règles ont été envoyées à des salariés pour des contrôles non effectués concernant simplement 10 colis. Ce qui est purement scandaleux !!!

9 - Pourquoi demander à des salariés de venir travailler des jours de récupération alors qu'il n'y a pas de besoin dans le service et ainsi les déplacer dans plusieurs services différents ?

Réponse direction : Par anticipation, nous avons sollicité des personnes du secteur pour remplacer un absent potentiel qui finalement a été présent. Nous avons donc réajusté l'effectif en fonction de l'activité le jour J.

Commentaire CGT : Le planning est validé le jeudi précédant la semaine de travail. Il n'est donc pas normal de faire appel à un salarié pour remplacer un absent potentiel, surtout si celui-ci change 3 fois de poste, dans la même journée !!!

10- L'organisation d'une journée de travail doit permettre aux salariés de déjeuner à des heures appropriées. Parfois certains salariés se voient contraints de prendre leur pause repas après 13h15. Le self ne dispose plus de choix et de quantité.

Réponse direction : Une pause déjeuner entre 12H et 14H est un créneau approprié pour se restaurer.

Nous nous assurons de permettre aux salariés concernés de se rendre au self avant 13H30, dans la mesure où le service se fait jusqu'à 13H30.

Commentaire CGT : La pause déjeuner doit pouvoir être prise avant 13h30 car le choix au self pour les salariés reste très limité. La direction doit mettre une organisation permettant aux salariés de se restaurer correctement.

11 - Les salariés se demandent pourquoi, les CDD présents depuis plusieurs années, ne sont pas embauchés ?

Réponse direction : Les CDI ne sont pas systématisés à tout salarié ayant de l'ancienneté en tant que CDD.

Commentaire CGT : La direction doit tenir compte de l'ancienneté d'un CDD surtout si celui-ci est présent depuis plusieurs années dans l'entreprise. Quand un CDD est présent depuis une dizaine d'années, cela signifie que la direction est satisfaite de celui-ci et devrait logiquement faire une embauche CDI.

12 - Lors de la présentation du projet P2P en fin d'année dernière, la direction a expliqué que les départs sur Paris seraient compensés par les volumes du Mans. Cependant, l'activité actuelle est au ralenti et ne correspond pas aux propos avancés par la direction.

Les salariés demandent pourquoi ?

Quelles sont vos prévisions pour les mois à venir ?

Réponse direction : Les volumes transférés sur la plateforme de Wissous correspondent aux volumes qui étaient sur Le Mans précédemment, et les volumes sur Pouzauges sont en hausse vs 2021. Nous devons prendre en compte la saisonnalité du surimi que nous ne connaissions plus depuis plusieurs années.

L'activité sur le dernier trimestre 2022 sera nécessairement moins forte que les mois précédents.

Commentaire CGT : Les volumes expédiés depuis Pouzauges sont peut-être équivalents mais l'activité de la logistique dans son ensemble est nettement moins importante depuis 1 an.

L'inquiétude grandit dans les ateliers au vu des commandes traitées et du peu d'activité depuis des mois !

Les volumes ne sont pas forcément source d'activité et la direction ne répond pas clairement sur les prévisions concernant l'avenir en logistique.

MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1 - Quel est le taux d'absentéisme du mois dernier par secteur ?

Réponse direction : Sur septembre, le taux d'absentéisme était de 8,90 %.

SECURITE

1 - Pourquoi le médecin du travail a-t-il modifié les restrictions médicales pour des salariés travaillant à temps partiel 28h, à la demande du chef de service ?

Pour rappel, les restrictions médicales sont liées à la SANTE du salarié et elles sont mises en place pour garantir sa sécurité et sa santé !

Réponse direction : L'employeur a la possibilité de faire des demandes de visite auprès de la médecine du travail.

Si le médecin a passé certaines restrictions de 7H à 7H30, c'est qu'il considérait que l'état de santé du salarié le permettait (les modifications de restriction émanant bien du médecin lui-même et non de l'employeur).

Les 7H30 sont un "maximum", les managers ne vont donc pas positionner ces salariés sur 7H30 de façon systématique sur 4 ou 5 jours par semaine.

Commentaire CGT : Les visites chez le médecin du travail sont faites à la demande du responsable de service et de la direction afin d'organiser le planning et non en rapport avec les restrictions médicales des salariés. Cela est totalement inadmissible !!! La santé du salarié doit être prioritaire sur l'organisation de travail. D'ailleurs, alors que le service santé au travail est toujours présent lors des RP, ce dernier était le grand absent pour répondre à cette question !

2 - Les salariés demandent à revoir les emplacements de stationnement, rue Roger Colin, car des camions étrangers stationnent avant le panneau d'interdiction. Ainsi, il y a un risque important de collisions entre véhicules.

Réponse direction : Il n'existe pas d'emplacements de stationnement rue Roger COLIN. S'agissant de nos transporteurs, lorsque des écarts sont constatés nous leur remontons l'information.

Commentaire CGT : Il existe bien des emplacements de stationnement rue Roger Colin mais la direction a fait mettre des panneaux d'interdiction de stationner pour les camions.

Parfois le stationnement face à l'entrée de la logistique et de la Sofrica peut occasionner des dangers pour les salariés en termes de sécurité.

HP

1 - Quand est-il des tests effectués avec les nouveaux engins ?

Réponse direction : les engins ont été validés et ne seront pas utilisés aux postes et lots.

Commentaire CGT : La sécurité dans un entrepôt doit être la priorité de la direction. Il faut absolument tenir compte du gabarit de l'engin ainsi que des différentes mesures de sécurité à adopter dans les allées de circulation.

2 - Lors de la constitution d'une palette double, il est important de bien les aligner l'une sur l'autre. En effet, quand le cariste prend la palette sur la banderoleuse, il y a un risque important de chute de la palette supérieure.

Réponse direction : Cette remarque est en accord avec les messages de sécurité passés sur le secteur.

Commentaire CGT : L'information doit être remontée afin que les caristes au quai expédition soient dans de bonnes conditions de travail et de sécurité et ainsi éviter les risques de chutes de palettes et de colis sur la banderoleuse.

EXPEDITION

1 - Les salariés demandent une intervention sur la porte de sortie 350 bis, car elle est très difficile à ouvrir.

Réponse direction : Intervention faite en S44.

Commentaire CGT : La réparation de la porte s'est effectuée malheureusement qu'après la chute de l'extincteur qui, d'ailleurs, aurait pu provoquer un accident.

2 - les salariés demandent que les camions prévus en fin de d'après-midi soient avancés sur la plage horaires 15h30 / 17h, afin de permettre un lissage des chargements. Ainsi, la charge de travail sera harmonisée en temps de chargement et en temps de travail pour les salariés.

Réponse direction : Ce travail de lissage est déjà réalisé entre les différents services selon le niveau d'activité. Par ailleurs il n'est pas toujours approprié d'avancer des départs : cela peut mettre en difficulté la prépa lors de journée à fort volume et nuire au lissage de l'activité de la prépa lors de faible volume.

Commentaire CGT : le lissage de certains camions doit être mis en place entre 15h30 et 17h30 et notamment, Carquefou, Savigny, Montluc etc...dont les commandes pourraient être préparées sur ces plages horaires.

5 - Les salariés demandent à ne pas supprimer le poste de chargement à la journée car cela entraîne de nombreux dysfonctionnements dans le service. En effet, les salariés se retrouvent en difficulté face à une surcharge de travail liée à la suppression de ce poste. Pour rappel, la direction doit garantir la sécurité et la santé des salariés.

Réponse direction : Comme annoncé en hebdo S 43, l'effectif sera ajusté en fonction du tonnage et effectif prépa.

Commentaire CGT : Les conditions de travail des salariés sont dégradées et ainsi, leur sécurité n'est pas garantie sur certaines plages horaires. En effet, les banderoleuses sont souvent pleines et les palettes sont stockées en amont, les caristes au zonage et les chargements sont souvent en sous-effectif et, tout ceci, entraîne énormément de risques d'accidents.

POSTES ET LOTS

1 - Où en êtes-vous concernant les aménagements des convoyeurs ?

Quelles autres mesures allez-vous mettre en place pour améliorer les conditions de travail ?

Réponse direction : Le service de la maintenance a été chargé des consultations sur le sujet des convoyeurs. Nous attendons leur retour. Concernant la mise en place d'une rotation, le sujet est en cours avec le manager du secteur.

Commentaire CGT : Le sujet perdure depuis des mois et aucune mesure concrète n'est mise en place pour améliorer les conditions de travail dans ce service. La rotation sur le poste ne suffit à elle seule pour soulager les salariés. De vraies mesures doivent être appliquées pour qu'enfin la pénibilité de ces postes soit supprimée.

FLEURY-SHOP

1 - Où en êtes-vous sur les aménagements prévus dans ce secteur ? (Engin de manutention, pont, camionnette) ?

Réponse direction : Un test est prévu pour un nouveau camion avec Hayon S46. Concernant l'engin de manutention, étant donné qu'il fonctionne au lithium, il ne sera pas compatible avec les équipements de chargement FM. Néanmoins, nous continuons de regarder les options sur ce sujet.

Commentaire CGT : Il est urgent de mettre en service un engin adapté avant qu'un nouvel accident se produise. Cependant, une place spécifique pour le rechargement de l'engin peut et doit être trouvée.

RECEPTION

1 - Les engins de réception T20 ont des problèmes de connexion et deviennent vétustes. Quand comptez-vous les changer ?

Réponse direction : T20 arrivent en fin de cycle de location, il est possible de les renouveler pour autant une étude est envisagée sur le sujet par le service en charge des engins.

2 - Combien de salariés caristes travaillent quotidiennement à la réception de nuit ?

Réponse direction : 2 Caristes et 1 Chauffeur

3 - Où en êtes-vous de votre réflexion sur l'aménagement du 3 en 1 ?

Réponse direction : Groupe de travail en cours sur la circulation.

Commentaire CGT : Il est important de prioriser les allées de circulation, le dimensionnement des places de stockage pour les palettes de Wissous et inter-sites, les emplacements pour les palettes du 2 en 1 et le service retour.

4 - Nous vous avons alerté sur les risques d'accidents entre préparateurs de commandes et caristes grande hauteur entre l'allée n°9 paire et allée 10.

Quels sont les leviers que vous allez mettre en place ?

Réponse direction : Un rappel a été fait aux préparateurs de commande en semaine 41 de bien se signaler quand ils veulent emprunter l'allée 10 dédiée aux caristes.